



BON DE SOUSCRIPTION
POUR SOUTENIR LE PROJET HERMIONE

A l'occasion de la venue de la frégate Hermione en la cité corsaire de Saint Malo en juillet 2016, je désire faire un don pour contribuer au financement de l'Hermione.

Mon don est de euros.

Chèque à libeller au nom de la Fondation Hermione.

Votre don est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable : exemple : un don de 1000 euros = 660 euros d'économie d'impôt.

Votre don donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal que vous pourrez joindre à votre déclaration d'impôts.

NOM :

Adresse :

.....

Code postal : ville :

Courriel : Téléphone :

Association Partenaire :

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles feront l'objet d'un traitement informatique et sont uniquement destinées aux services administratifs de la Fondation. Conformément à la loi informatique et libertés N° 78 – 17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers, à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant dont nous sommes seuls destinataires. Le Maître d'ouvrage s'engage à affecter l'ensemble des dons aux projets définis dans l'objet de la Fondation.

A, le, 2016.

**Coupon-réponse accompagné du chèque de règlement (à l'ordre de la Fondation Hermione)
à envoyer à Comité Hermione Saint Malo 2016, Les Trauchandières, 35430 Saint Jouan des Guérets**